

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 12 février à 19 heures, les Membres composant le Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Marie France PARRAIN, Maire, pour la tenue de la séance ordinaire publique qui s'est déroulée en Mairie, à laquelle ils ont été convoqués par courriel le 31 janvier 2025, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme PARRAIN, Maire,
M. CAPITANIO, M. BARNOYER, Mme HERVÉ, M. CADEDDU, Mme HARDY,
M. BORDIER, Mme BEYO, M. MARIA

Adjoint au Maire

Mme VIDAL, MM. SAMBA, HERBILLON, LEJEUNE, Mmes CHAPTAL, YVENAT,
DELESSARD, HERMOSO, PAIRON, MM. FRESSE, FRANCINI,
Mme SOUBABERE, M. TURPIN, Mme DOUIS, MM. DELEUSE, MAROUF,
Mme PHILIPONET, M. TENDIL, Mme LEYDIER, M. BALLERINI, Mme LATOUR,
MM. HUGON, BOUCHÉ, Mme PANASSAC, M. MAUBERT

Conseillers Municipaux

Absents représentés :

conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. CHAULIEU, ayant donné mandat à M. BORDIER
Mme PEREZ, ayant donné mandat à M. CAPITANIO
M. REMINIAC, ayant donné mandat à Mme HERVÉ
Mme FRANCKHAUSER, ayant donné mandat à Mme HARDY
M. MONFORT, ayant donné mandat à M. CADEDDU
Mme VINCENT, ayant donné mandat à Mme BEYO
M. LEFEVRE, ayant donné mandat à M. LEJEUNE
M. SIMEONI, ayant donné mandat à M. MARIA
M. GORDE-GROSJEAN, ayant donné mandat à M. BARNOYER jusqu'à la question n°3
M. BETIS, ayant donné mandat à Mme PANASSAC
Mme LE ROUX, ayant donné mandat à M. BOUCHÉ

Les Membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code précité à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente session.

M. MARIA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

Ces formalités remplies la séance du Conseil Municipal a commencé à 19 heures.

Assistaient également au Conseil Municipal :

M. SOLER, Directeur Général des Services,
M. CARLIER, Directeur Général Adjoint des Services,
Mme BALLIN, Directrice Générale Adjointe des Services,
Mme DEBLONDE, Directrice Générale des Services Techniques,
Mme RAIMOND, Responsable du Secrétariat Général,
M. COELHO, Responsable du pôle des assemblées et de la Sécurité,
M. TACHEAU, Chargé de relations élus/administrés.

Approbation du procès-Verbal du Conseil Municipal du 5 décembre 2024

Les Membres du Conseil Municipal, APPROUVENT le procès-verbal de la séance du jeudi 5 décembre 2024. M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux s'étant abstenus.

PERSONNEL

1 – Présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la collectivité pour l'année 2024.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après interventions de M. Bouché, M. Capitanio, Mme Panassac, M. Maubert

Ont pris acte.

2 – Approbation de la convention d'adhésion à la mission de conseil en matière de pilotage de la donnée RH.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

3 – Approbation de la modification du tableau des effectifs.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

Arrivée de Monsieur Mathieu GORDE-GROSJEAN, Conseiller Municipal.

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

4 – Présentation du rapport relatif à la situation en matière de développement durable de la collectivité pour l'année 2024.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après interventions de M. Bouché, Mme Panassac, M. Maria

Ont pris acte.

5 – Mise en place d'astreintes financières en cas d'infraction au Code de l'Urbanisme.

Sur le rapport de M. Capitanio

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

6 – Approbation de la cession d'une place de stationnement (lot 315) en sous-sol de la copropriété, sise 51 avenue Foch et cadastrée section M n°155.

Sur le rapport de M. Bordier

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

7 – Autorisation donnée à Madame le Maire de signer la promesse de vente relative à la cession des emprises foncières nécessaires à la réalisation d'une opération immobilière au 5-11 rue Pierre Sénard.

Sur le rapport de M. Bordier

Après interventions de Mme Panassac, M. Capitanio, M. Herbillon

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

8 – Avis du Conseil Municipal sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Grand Paris Sud Est Avenir arrêté par le Conseil de Territoire.

Sur le rapport de M. Capitanio

Après interventions de Mme Panassac, M. Capitanio, M. Herbillon, M. Maubert

Après en avoir délibéré, voté par 43 voix, 2 abstentions (M. Betis, Mme Panassac).

AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

9 – Autorisation donnée à Madame le Maire de signer le marché public fondé sur un accord-cadre à bons de commande relatif à location de cars avec chauffeurs pour le transport de personnes.

Sur le rapport de Mme Chaptal

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

10 – Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'occupation temporaire du domaine public au profit de la Société du Grand Paris sur une partie du stade Hebert dans le cadre de l'installation de la base vie nécessaire aux travaux du Grand Paris Express.

Sur le rapport de M. Ballerini

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

Pour la question 11, les membres du Conseil Municipal se prononcent à l'unanimité pour procéder à un vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

11 – Approbation de la création d'une association « Personne Morale Organisatrice » – Adhésion et adoption des statuts dans le cadre du projet de déploiement de panneaux photovoltaïques à Maisons-Alfort.

Sur le rapport de M. Barnoyer

Après intervention de M. Bouché

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

12 – Approbation et autorisation donnée à Madame le Maire de signer la convention particulière relative à la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques au 166 rue Jean Jaurès.

Sur le rapport de M. Hugon

Après interventions de Mme Panassac, M. Capitanio, M. Maubert

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

AFFAIRES FINANCIERES

13 – Présentation du rapport d'activité du Syndicat INFOCOM 94 pour l'année 2023.

Sur le rapport de M. Ballerini

Ont pris acte.

14 – Exercice 2025 : Versement d'un acompte de subvention au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Sur le rapport de M. Lejeune

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix. Mme le Maire, Mmes Beyo, Douis, Chaptal, Vidal ne prenant pas part au vote.

15 – Fixation des ressources plancher et plafond et des taux d'efforts pour le calcul des participations familiales au sein des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de la commune pour l'année 2025.

Sur le rapport de Mme Douis

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

16 – Aide à l'enseignement privé - Participation communale pour les élèves Maisonnais fréquentant les écoles maternelles et élémentaires privées Notre-Dame, Saint-François et Sainte-Thérèse au titre de l'année scolaire 2024/2025.

Sur le rapport de M. Maria

Après en avoir délibéré, voté par 43 voix, 2 abstentions (M. Bouché, Mme Le Roux).

17 – Établissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois – Approbation du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) définitif pour l'exercice 2024.

Sur le rapport de M. Bordier

Après en avoir délibéré, votée par 44 voix. M. Capitanio ne prenant pas part au vote.

18 – Bilan des acquisitions et cessions foncières de l'exercice 2024.

Sur le rapport de M. Capitanio

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

19 – Budget communal de l'exercice 2025 : Vote du Débat d'Orientation Budgétaire du Budget Principal.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après interventions de M. Maubert, Mme Panassac, M. Capitanio, M. Herbillon

Les membres du Conseil Municipal prennent acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2025 et de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires.

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

20 – Attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10.000 euros en faveur de la Fédération Nationale de la Protection Civile dans le cadre du dispositif de solidarité nationale mis en œuvre par l'Association des Maires de France suite au passage du cyclone Chido sur l'île de Mayotte survenu le 14 décembre 2024.

Sur le rapport de Mme Beyo

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

21 – Attribution d'une subvention d'investissement de 1.500 euros en faveur de l'Association des Amis de Sainte-Agnès d'Alfort (AASAA) pour la restauration d'un cadran d'horloge du clocher de l'église Sainte-Agnès de Maisons-Alfort.

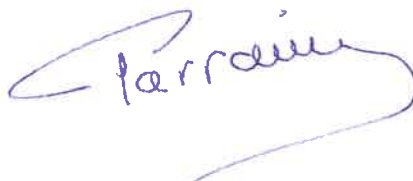
Sur le rapport de M. Barnoyer

Après intervention de M. Herbillon

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 2 abstentions (M. Bouché, Mme Le Roux). MM. Barnoyer, Hugon, Mme Beyo ne prenant pas part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Le Maire



Marie France PARRAIN

Le Secrétaire de séance



Romain MARIA